



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*



1818 début de la construction de l'église actuelle Saint-Louis de Lotbinière. Guidé par Madame Hélène Leclerc nous avons pu contempler la solidité et la beauté de cette bâtisse âgée de plus de deux siècles.

Volume 26, numéro 3, octobre 2024

Table des matières

Mot du président M. Maurice Vachon.....	3
Un article de madame Cécile Pomerleau	4
Rassemblement du 7 septembre 2024 en photos	9
Contrat de mariage de Ferdinand Vachon et de Agnès Victoire Bélanger	14
Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon	16
Rapport du trésorier par Éric Pomerleau	17
Lignée paternelle de Bernard Pomerleau	18
Conseil d'administration.....	19

Comme vous avez lu dans le rapport du registraire : Actuellement, il n'y a pas du mot de passe pour « Accès privé aux membres ». D'autres nouvelles dans le prochain bulletin.

Aussi, à chaque parution du bulletin, j'inclus le texte qui suit :

Si vous voulez connaître davantage les activités des autres associations de famille du Québec, vous pouvez consulter le bulletin de la Fédération des Associations de Familles du Québec <https://fafq.org> et cliquer sur l'onglet Nouvelles de Chez-nous.

Dans le bulletin, d'octobre 2024 Vol. 13, n° 10, un titre à la page 3 Patrimoine génétique- de sang Allemand chez des Québécois. En voici quelques-uns qui ont été francisés : au Québec Besserer : Besré - Maher : Maheux - Beyer : Payeur - Schumpff : Jomphe - Schenaille : Chenaille - Goebell : Kable, Kaeble, Keable - - Numberger : Berger - Pauzer : Pauzé. Une rue à Saint-Joseph de Beauce porte le nom de Pozer. Possiblement un dérivé de Pauzer. L'oncle Louis-Aimé Maheu et la tante Adrienne Vachon y ont demeuré avec les plus jeunes de leurs enfants. Votre éditeur Léandre Vachon



Mot du président par Maurice Vachon

Samedi 7 septembre 2024, Lotbinière. Wow ! Quel beau rassemblement dans un joli petit village historique et enchanteur de la rive sud du Saint-Laurent... Nous avons eu une très belle et enrichissante conférence et une visite historique du village avec madame Hélène Leclerc, de Patrimoine et histoire des Seigneuries de Lotbinière. Vous pourrez voir quelques photos de notre rassemblement et de notre assemblée générale annuelle dans les prochaines pages de notre bulletin. Léandre nous en fait également un compte-rendu.

Dans ce numéro 3 de notre bulletin « Le Copechagnière », vous pourrez y lire un texte rédigé par Cécile Pomerleau sur son ancêtre Henrius : Le bonheur face à la misère (la suite). Mme Cécile Pomerleau est une autrice et membre de notre association. Elle est par ailleurs une grande collaboratrice à notre bulletin. Vous pourrez y lire aussi le contrat de mariage de Ferdinand Vachon et d'Agnès Victoire Bélanger. De plus, les chroniques régulières du registraire et du trésorier, la lignée paternelle de notre nouveau membre du CA, M. Bernard Pomerleau.

Lors de notre rassemblement, 24 personnes étaient présentes. La salle dans laquelle se tenait notre AGA était très accueillante et avait une super belle vue sur notre magnifique fleuve Saint-Laurent. L'horaire de notre journée a été modifié afin de faciliter la visite de l'église. Un excellent repas préparé et servi par le resto-bar Le Cube de Sainte-Croix. Sans oublier l'apéro : le Rosé des Charlots du domaine « La Charloise » situé à Lotbinière.

Nous planifions déjà notre rassemblement de 2025. Nous étudions encore la possibilité, de nous rendre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs des membres présents à notre rassemblement ont signifié leur intérêt pour cette région. Seriez-vous des nôtres ? Faites-nous part de votre intérêt et vos commentaires par courriel : contact@vachon-pomerleau.org.

Encore une fois, un beau bulletin préparé par notre ami Léandre Vachon. Je vous rappelle que vous pouvez collaborer à ce bulletin en envoyant des textes, des photos d'archives de vos ancêtres ou d'activités de famille ou tout simplement des anecdotes ou des commentaires. Ça serait très apprécié.

Maintenant, il est temps de vous souhaiter un bon automne et une excellente planification pour vos célébrations des fêtes. C'est le moment idéal pour se retrouver avec des membres de la famille ou des amis que nous ne voyons malheureusement pas plus souvent.

Je vous souhaite une excellente période de fêtes.

Maurice Vachon



Le bonheur face à la misère de Henrius Pomerleau ***Auteur Cécile Pomerleau***

Madame Cécile Pomerleau, membre de l'association, a écrit ce volume afin de rendre hommage à son père Henrius Pomerleau natif de Beauceville, comté Beauce, fils de Josaphat Pomerleau et de Victoria Lessard.

Elle accepte généreusement de publier dans les prochains bulletins de l'association des extraits des premiers chapitres de son livre afin d'en faire bénéficier les membres sur la misère que plusieurs familles beauceronnes ont vécue lors de la grande grise entre la première et deuxième guerre mondiale. Ici je fais particulièrement référence à ma tante Rosa Vachon mariée à Gédéon Perreault, qui ont suivi avec leurs enfants un parcours très similaire ayant quitté en octobre 1936 de Saint-Joseph-de-Beauce pour s'établir à Saint-Norbert de Mont-Brun un territoire qui a été intégré à celui de la ville de Rouyn-Noranda.

Voici un résumé du texte préambule de son livre :

Préambule

Si j'ai choisi d'écrire la vie de Henrius Pomerleau et de la Colonie Boulet (Boulée), c'est dans le but de faire honneur, à mon père et à ma mère et de leur rendre hommage pour tout ce qu'ils ont fait pour leur famille. C'est aussi pour souligner le courage des autres orphelins qui comme mon père faisaient aussi partie des débuts de la colonie Boulet et de la réalisation de leur projet.

C'est aussi pour que l'histoire de notre père puisse retourner à ses racines beauceronnes et en remercier par la même occasion les personnes qui ont fait partie de sa vie.

Ces faits se sont déroulés à partir de 1915. Ils se sont poursuivis lors de la crise des années 1930, de la Colonisation en Abitibi, de la Deuxième Guerre mondiale. Ils se sont prolongés lors de la période de la modernisation et de la Révolution tranquille puis se sont terminés dans les années 1970 pour mon père. Ces nouvelles informations seront un complément démontrant que la Colonie Boulet (Boulée) a bel et bien existé, et ce, pendant au moins 24 ans.

Alors, pour vous raconter l'histoire de Henrius et de la Colonie Boulet, je vous parlerai de son enfance et de la vie de sa famille en passant par l'Orphelinat de Saint-Joseph de Beauce, l'Orphelinat / Collège de St-Ferdinand suivi des débuts de la Colonie Boulet.

Il lui reste quelques volumes à sa disposition, si vous désirez lui en acheter une copie.

L'Orphelinat/Collège et Ferme Agricole St-Ferdinand Co. Mégantic

Si je vous parle de ce coin de pays, c'est dans le but de continuer de vous raconter le parcours de Henri Arius et de ses frères. Devront-ils vivre encore un autre déplacement? C'est ce que nous allons découvrir sous peu.

En 1932 dans un autre village à un peu plus d'une heure de route de St-Joseph de Beauce, le curé de la paroisse de St-Ferdinand, le révérend Alfred Boulet prêtre faisait des démarches auprès du clergé de Québec et de la commission scolaire de St-Ferdinand, en vue d'un projet pouvant aider les orphelins et les enfants d'agriculteurs des environs.

Dans ce temps-là, le Clergé dirigeait presque tout et monsieur le curé Alfred Boulet était un défenseur de l'association professionnelle des cultivateurs. St-Ferdinand était une petite municipalité florissante située sur le bord du lac William où l'on retrouvait plusieurs industries et commerces ainsi qu'un Hôpital (Hospice) et un Collège pour garçons qui était dirigé par les Frères des Écoles Chrétiennes. Une des sœurs à Josaphat serait décédée à cet Hospice.

Donc en août de l'année 1932, la commission scolaire de l'endroit décidait de fermer les portes de ce Collège après 34 ans d'enseignement commercial. À la suite de la fermeture du Collège, Mr. le curé Boulet décida de faire du Collège un refuge pour les orphelins et d'y enseigner l'agriculture. Celui-ci avait soumis son projet au Cardinal qui fut en accord avec un tel projet à la condition de travailler de concert avec L'Évêque.

Pour s'occuper des orphelins et de l'enseignement, Monsieur le Curé Boulet devait trouver du personnel compétent, alors avec le consentement du Cardinal, Alfred Boulet prêtre alla chercher son frère Salluste Boulet prêtre qui s'occupait déjà de l'enseignement à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Par la suite il s'était tourné vers son neveu l'Abbé Ernest Arseneault qui était vicaire à Lévis puis, il était allé voir le frère de Ernest soit le Révérend Antonio Arseneault qui était déjà son vicaire à St-Ferdinand.

Comme on peut le constater, c'était une vraie histoire de famille et ceux-ci étaient tous des prêtres du Diocèse.

Le directeur de l'orphelinat fut l'abbé Salluste Boulet alors que les 2 frères Arseneault devaient s'occuper de l'orphelinat et des œuvres de charité.

Ce fut le 3 septembre 1932 que l'arrivée des prêtres était célébrée à St-Ferdinand. Le premier orphelin était aussi arrivé en septembre, l'enseignement avait débuté en octobre alors que les cours d'agriculture avaient débuté en novembre avec monsieur Martin Ferron B.S. Agronome en tant que professeur.

L'Orphelinat/Collège et Ferme Agricole de St- Ferdinand Co. Mégantic.



Comme les 4 frères Pomerleau étaient toujours à l'Orphelinat de St-Joseph de Beauce et que l'âge d'admission pour entrer à l'orphelinat de St-Ferdinand était de 14 ans, il serait possible que Henrius qui était âgé de 15 ans ait été transféré à St-Ferdinand dès l'ouverture des cours en agriculture en novembre 1932 alors que son frère Romuald pourrait être allé le rejoindre l'année suivante soit en octobre 1933, année de ses 14 ans. Sinon, ceux-ci pourraient avoir été transférés à l'âge de 16 ans ce qui était l'âge permis pour quitter l'école. Donc, en 1933 pour Henrius et en 1934 pour Romuald.

Concernant Lionel 11 ans et Roland 9 ans ceux-ci devront demeurer à l'orphelinat St-Joseph jusqu'à l'âge de 12 ans puis au Collège avec les Frères Maristes jusqu'à l'atteinte de leurs 14 ans où ils pourront aller rejoindre Henrius et Romuald à l'Orphelinat et Ferme Agricole de St-Ferdinand. Ce qui veut dire que le transfert de Lionel aurait eu lieu en avril 1935 et le transfert de Roland aurait eu lieu en avril 1937.



Henrius Pomerleau à gauche possiblement à son arrivée à St-Ferdinand.



Henrius Pomerleau à gauche, inconnu au centre, Romuald Pomerleau à droite devant l'Orphelinat/ Collège St-Joseph à St-Ferdinand.

Il est certain que Henrius et Romuald étaient ensemble à l'Orphelinat et Ferme Agricole de St-Ferdinand tel qu'on peut le constater sur ces photos appartenant à Henrius Pomerleau.

Malgré le fait que Henrius et ses frères avaient dû vivre séparés pendant un certain temps, il me fait plaisir de parler de l'Orphelinat de St-Ferdinand, car ce fut grâce à ce projet initié par le Révérend Alfred Boulet que mon père Henrius et ses trois frères avaient pu se retrouver et continuer leurs études et apprendre la profession d'agriculteur.

C'est en 1933 que fut fondée à l'Orphelinat de St-Ferdinand, une caisse d'économies afin que les orphelins qui travaillaient sur la ferme ou chez un cultivateur puissent mettre une partie de leur paye dans cette caisse. L'argent ainsi retenu ne pouvait être retiré que le jour où les orphelins s'établiraient définitivement.

Voici un fait tiré du livre : 150 ans de souvenirs de 1834-1984 de St-Ferdinand : Un groupe d'orphelins partait le lundi matin pour revenir le samedi. Ils allaient travailler au bois dans le 3e rang de Saint-Ferdinand (sucrerie dans le 2e rang). Ils dormaient dans la cabane à sucre. Ils se servaient de chevaux et de bœufs pour sortir le bois de la forêt. À cette époque, le bois se vendait une piastre la corde et le salaire était de 1 \$ par jour pour 10 heures de travail pour un homme et 2 piastres par jour pour 2 chevaux.

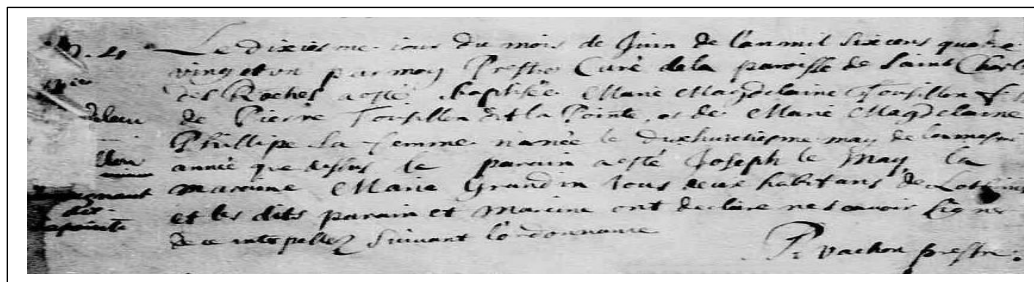


Photo de groupe à St-Ferdinand. Rangée 3 : Henrius Pomerleau le 2^{ème} à droite. L'Abbé Ernest Arsenault, le 3^{ème} à la droite de Henrius.

Rassemblement du 7 septembre 2024

Pour le lieu du rassemblement de 2024, les membres du conseil d'administration avaient choisi la municipalité de Lotbinière située sur les berges de la rive-sud du fleuve Saint-Laurent, sur recommandations de Maurice, notre président, et de Carol Vachon qui avaient précédemment visité les lieux. La greffière adjointe de la municipalité, Madame Caroline Lamothe, les avait accueillis à ce moment-là et lors de notre arrivée le 6 septembre dernier. En effet, la salle paroissiale était très bien équipée et la vue donnait directement sur fleuve.

La conférence par Madame Hélène Leclerc (une professionnelle dans ce domaine) de Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière fut très instructive et appréciée des membres de notre groupe. Elle nous fit un résumé de l'histoire de la Seigneurie de Lotbinière. Une surprise, elle a même fait un lien avec Paul Vachon prêtre, le fils aîné de Paul Vachon et de Marguerite Langlois. En effet, alors qu'il était curé de la paroisse de Saint-Charles des Roches (Grondines) située sur la Rive-Nord du Saint-Laurent il a baptisé Marie Magdeleine Tousignant fille de Pierre Tousignant et de Marie Magdeleine Phillipe. La copie originale et la transcription du baptême suit :



Le dixième jour du mois de Juin de l'an mil six cent quatre ving et un par moi Prestre Curé de la paroisse de Saint Charles des Roches a esté baptisée Marie Magdeleine TouSillon fille de Pierre TouSillon dit la Pointe et de Marie Magdeleine Phillipe Sa femme nanée le dix huitième may de la meSme année que deSSus le parain a esté Joseph le May la maraine Marie Grondin tous deux habitants de Lotbiniere et les dits parain et maraine ont déclare ne Savoir Signer de ce interpellé Suivant l'ordonnance

Vachon preStre

La première partie de son allocution terminée, nous nous déplaçons jusqu'à l'église, d'où elle nous fait découvrir la richesse de cette église notamment la beauté des décorations, la qualité des peintures, les statues qui font que cette église est une des plus belle de notre patrimoine religieux du Québec. Les photos prises par notre photographe Réjean Charest qui suivent sauront vous le confirmer.

De retour à la salle, nous avons procédé à l'apéro sur la terrasse et nous en avons profité pour prendre la photo officielle du groupe avant le dîner qui fut servi à 12 h 30. Vers 14 h 30 ce fut la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Au point 9 de l'ordre du jour : élections des membres du CA, Francine Vachon qui faisait partie du Conseil d'Administration depuis la fondation de l'association en 1996 ne s'est pas représentée. Le poste vacant fut comblé par Bernard Pomerleau de Montréal. Voir sa lignée généalogique ascendante à la page 18.

Quelques photos du rassemblement



Côté droit de l'église Saint-Louis de Lotbinière. En 1850, il y a eu un important incendie dans la sacristie. Elle fut plus tard reconstruite, telle qu'on la voit sur cette photo.



La construction du presbytère en 1868 consistait d'un édifice en un seul étage. Ce n'est qu'en 1926 à l'occasion de la grande rénovation qu'un 2^e étage fut ajouté.



L'intérieur de l'église, de dos, M. Pierre-George Pomerleau. Notez, à droite, le banc d'œuvre, Madame Hélène Leclerc explique que ce banc était pour les marguilliers ou les dignitaires lors de leurs visites.



Madame Hélène Leclerc explique que cette chaire fut sculptée par Thomas Baillairgé en 1832. Elle ajoute qu'il avait aussi sculpté le banc d'œuvre. Voir à droite de la photo précédente.

J'ai visité plusieurs églises en Europe et ici au Québec, mais je ne me souviens pas d'un escalier aussi long pour y accéder. LV

À la page suivante, c'est Carol Vachon membre du CA de l'association qui récidive et adopte le personnage de Mgr Louis-Albert Vachon. C'est en 2000, lors du grand rassemblement de notre association, à Beauport qu'il avait incarné avec brio le personnage de l'ancêtre Paul Vachon.



Une fois rendu à la balustrade, enthousiasmé par le professionnalisme de l'animatrice, j'avais fait plusieurs interventions. Elle me demanda de monter en chaire et de m'adresser à la foule à son signal. « Bonjour chers paroissiens ! » Monsieur le curé m'a honoré en m'invitant à officier dans ce lieu historique qu'est cette maison du Christ, moi, Mgr Louis-Albert Vachon (alors) recteur de l'Université Laval.

Je n'ai pas élaboré, mais ai continué avec l'anecdote comique concernant notre patronyme Vachon. Mgr Vachon avait une personnalité particulière sujette à la moquerie. Pour se moquer de moi, les gars (pas les filles) de la classe de biologie me demandaient à répétition si je n'étais pas le fils de Monseigneur. Surtout que le tout était rehaussé par le fait qu'on se trouvait dans le pavillon des sciences pures baptisé Pavillon Vachon, du nom d'un autre monseigneur (Alexandre).

Bons souvenirs de Lotbinière.



Les samedis au marché, des produits locaux sont offerts. Il y a même de l'animation.



Au siècle passé, ce type de chaloupe devait être le principal moyen de déplacement.

Photo du groupe des participants à l'assemblée générale annuelle



1 Bernard Pomerleau, 2 Carol Vachon, 3 Richard Vachon, 4 Lucille Giroux, 5 Élane Pomerleau, 6 Léandre Vachon, 7 Nicole Vachon, 8 Pierre-Georges Pomerleau, 9 Réjean Charest, 10 Éric Pomerleau, 11 Jacqueline Lacaille, 12 Mary Graziano, 13 Marie-Marthe Pomerleau, 14 Louis Pomerleau, 15 Micheline Vachon, 16 Pierre Duval, 17 Sylvain Vachon, 18 Maurice Vachon, 19 Daniel Pomerleau, 20 Monique Vachon, 21 Jean-Claude Prince, 22 Chantal Pomerleau, 23 Francine Vachon, 24 Gilles Pomerleau.



L'assemblée générale annuelle fut tenue en après-midi. De gauche à droite, Daniel Pomerleau, Maurice Vachon et Éric Pomerleau.



De gauche à droite, Francine Vachon, Carol Vachon et Sylvain Vachon. De dos Mary Graziano et Louis Pomerleau.



De gauche à droite, Carol Vachon, Sylvain Vachon, Louis Pomerleau, Mary Graziano et de dos Francine Vachon.



De gauche à droite, Gilles Pomerleau, Richard Vachon, Lucile Giroux, Pierre Duval, Micheline Vachon et Éric Pomerleau.



De gauche à droite, Bernard Pomerleau, les cousins Léandre et Maurice Vachon, Daniel Pomerleau, Nicole Pomerleau et de dos Pierre-Georges Pomerleau.



De gauche à droite, Nicole Pomerleau, Pierre-Georges Pomerleau, Bernard Pomerleau, Léandre Vachon, Maurice, Vachon et Daniel Pomerleau.



De gauche à droite, Jean-Claude-Prince, Monique Vachon, Jacqueline Lacaille, Chantal Pomerleau, Marie-Marthe Pomerleau, Réjean Charest et Éline Pomerleau.



De gauche à droite, Chantal Pomerleau, Marie-Marthe Pomerleau, Réjean Charest, Éline Pomerleau, Jean-Claude Prince, Monique Vachon et Jacqueline Lacaille.

Contrat de mariage de Ferdinand Vachon et de Agnès Victoire Bélanger

N0 1479; 24 novembre 1861; Contrat de Mariage entre Ferdinand Vachon et Agnès Victoire Bélanger

Pardevant les notaires Publics dans le Bas Canada, résidans en le Comté de Lotbinière, soussignés.

Furent présens le Sieur Ferdinand Vachon, menuisier, de la paroisse Saint-Louis de Lotbinière, fils majeure de Sieur Jean Baptiste Vachon et Dame Victoire Philibert, ses père et mère, d'une part; et Demoiselle Agnès Victoire Bélanger, de la paroisse susdite, fille mineure de Sieur Olivier Bélanger présent et autorisant sa dite fille, de son consentement à l'effet des présentes, et de feu Dame Luce Beaudet, ses père et mère, d'autre part.

Lesquels dits Sieur Ferdinand Vachon et Dlle Agnès Victoire Bélanger, autorisée comme susdit, ont fait entr'eux les traités, clauses et conditions civiles du mariage qu'ils se proposent de contracter ensemble aussitôt que se pourra, comme suit, savoir :

Il y aura communauté de biens entre les futurs époux conformément aux dispositions de la coutume de Paris,

Les futurs époux seront de plus communs en tous leurs biens immeubles, acquets et propres, présens et futurs, et autres, lesquels ils ameubleront à l'effet de les faire entrer en leur dite communauté.

Le préciput sera égal et réciproque au profit du survivant des époux de la somme de douze louis dix chelins courant, que le survivant prendra à son choix en deniers comptant, ou en biens meubles de la dite communauté, hors part et sans crie, suivant la prise de l'inventaire, de plus, ses hardes et linges de corps et un lit garni. La future épouse aura de plus, si elle survit, ses bagues et bijoux, à son usage, et un coffre ou un buffet.

Arrivant la dissolution de la dite communauté, il sera loisible à la future épouse et aux siens de l'accepter ou d'y renoncer, et en cas de renonciation de reprendre et emporter tout ce qu'elle justifiera y avoir emporté, et tout ce qui, pendant le futur mariage lui sera échu tant en meubles qu'immeubles, par succession, legs, ou autrement, le tout franc et quitte de toutes dettes de la dite communauté, car en ce cas, elle et les siens en seront garantis et indemnisés, par reprise sur les biens du futur époux qui y sont dès ce jour spécialement obligés et affectés.

Et pour la bonne amitié que les futurs époux se portent réciproquement, ils se font donation entre vifs, irrévocables et mutuelle l'un à l'autre et au survivant d'eux, ce acceptant le dit survivant de tous les biens de la dite communauté, pour par le dit survivant jouir et disposer des dits biens en pleine propriété et jouissance, pourvu toujours que lors du premier mourant, il n'y ait aucun enfant vivant, ni à naître du futur mariage, car en cas d'enfants la présente donation demeurera nulle, mais reprendra sa même force et vertu, si tous les dits enfants décèdent en minorité ou sans laisser d'hoirs légitimes de leurs corps. Tel a été convenu entre les futurs époux, du consentement de leurs parens et amis, savoir, de la part du futur époux, du Sieur Rémi Houde, son ami, et de la part de la future épouse, de son dit père, des Dlls Félicité Evelina et Marie Emma Bélanger, ses sœurs, des Sieurs Prudent et Victor Bélanger, ses frères, des dames Anastasie et Luce et Luce Bélanger, ses tantes, et Dame Marie Bélanger, sa grand'tante et des Sieurs Honoré et Ludger Hamelin, ses cousins, et de Dlle Marie Alvina Chabot, son amie.

Dont acte, fait et passé en la dite paroisse de Lotbinière en la demeure de la future épouse, sous le numéro mille quatre cent soixante et dix-neuf, le vingt quatre Novembre, mil huit cent

soixante et un, après midi, les futurs époux ont signé et les dits parents et amis ont parti signé, partie déclaré ne le savoir, de ce requis, lecture faite, / Un renvoi bon et deux mot rayés, nuls. /

Agnès Victoire Bélanger

Ferdinand Vachon

Olivier Bélanger

Rémi Houd

Evelina Bélanger.

Emma Bélanger

Victor Bélanger

Luce Bélanger

Anastasie Bélanger

Honoré Hamelin

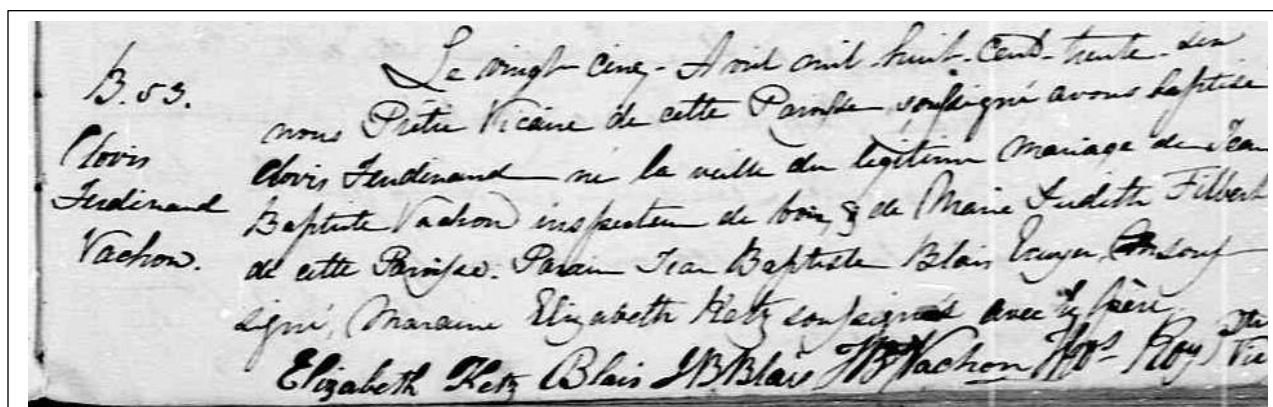
Ludger Hamelin

Marie Alvina Chabot

Th Bedard C.A. Lemay

not

not



Le vingt Cinq Avril mil huit cent trente Six nous Prêtre Vicaire de cette Paroisse souSsigné avons baptisé Clovis Ferdinand né la veille du légitime mariage de Jean Baptiste Vachon inspecteur de bois et Marie Judith Philibert de cette paroisse. Parrain Jean Baptiste Ecuyer sousigné Marraine Elisabeth Kety sousignés avec le père

Elizabteth Kety Blais JB Blais JB Vachon (.....) Roy Ptre Vic

Paroisse de Saint-Henri-de-Lauzon, Comté Lévis, QC

Lors de son mariage avec Agnès Victoire Bélanger, il était résident de Lotbinière et menuisier de profession. Le couple a donné naissance à cinq enfants; Eugène, Victorin, Évangéline, Exilda et Hélène. Ils se sont tous mariés à Saint-Jean-Baptiste, Deschaillons, comté Lotbinière, QC.



Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon

Statistiques

93 membres en règle : (71 membres et 12 conjoints)

7 membres cotisation échue : (5 membres et 2 conjoints) (1^{er} avis envoyé)

Bienvenue à nos nouveaux membres

M. René Vachon, Sainte-Marie, Qc

M. Michael Downes, Lowell, MA, USA

Mot de passe

Actuellement, il n'y a pas du mot de passe pour « Accès privé aux membres ». D'autres nouvelles dans le prochain bulletin.

Nouvelle cotisation.

Depuis quelques années, la situation financière de l'Association est plus difficile, alors que le coût des cotisations des membres est le même que lors de la création de l'Association en 1996.

En conséquence, le conseil d'administration a proposé, lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 septembre 2024, d'ajuster la cotisation des membres et elle a été acceptée à l'unanimité.

Voici les nouveaux montants.

Durée	Membre régulier	Couple
1 an	25 \$	40 \$
2 ans	48 \$	70 \$
3 ans	70 \$	100 \$

Ces nouveaux tarifs sont effectifs depuis le 8 septembre 2024.



Rapport du trésorier par Éric Pomerleau

SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON (familles Vachon et Pomerleau)

Assemblée générale annuelle le 7 septembre 2024 à Lotbinière

	2024 ^P	2024-08-31	2023	2022	2021	2020
Recettes						
Cotisations des membres	1 250,00	450,00	1 365,00	1 663,61	1 887,63	2 176,04
Ventes d'articles de promotion et tirage	75,00	40,00	15,00	0,00	0,00	0,00
Rassemblements annuels & divers	1 500,00	183,00	1 325,00	1 669,00	0,00	0,00
Intérêts du placement chez Tangerine	120,57	95,92	86,23	55,16	41,34	48,31
Publicité et Dons	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	5,00
Total des recettes au 31 décembre	2 945,57	768,92	2 791,23	3 387,77	1 953,97	2 229,35
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	926,60	617,73	881,30	963,07	872,79	952,80
Secrétariat	175,00	166,58	11,01	0,00	0,00	200,00
Registrariat et trésorerie	25,00	0,00	164,80	159,05	0,00	200,52
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	196,47	0,00	0,00
Total	1 126,60	784,31	1 057,11	1 318,59	872,79	1 353,32
Kiosques et Congrès	0,00	0,00	805,00	0,00	0,00	0,00
Rassemblements annuels & divers	1 500,00	240,00	1 369,67	1 400,16	0,00	0,00
Articles de promotion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisations F.A.F.Q., assurances	290,00	290,00	302,00	248,00	236,00	314,00
Incorporation (charte)	39,00	39,00	38,00	37,00	36,00	36,00
Site Internet	110,00	110,00	110,00	110,00	110,00	321,09
Frais à la Caisse populaire	70,46	46,66	81,26	77,19	78,39	79,39
Total des déboursés au 31 décembre	3 136,06	1 509,97	3 763,04	3 190,94	1 333,18	2 103,80
Excédent des recettes sur les déboursés	-190,49	-741,05	-971,81	196,83	620,79	125,55
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	429,20	453,00	1 289,97	2 348,01	2 206,34	1 626,89
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine ¹	5 796,57	5 771,92	5 676,00	5 589,77	5 534,61	5 459,18
Inventaire ²	1 194,67	1 194,67	1 394,24	1 766,75	2 055,75	1 855,75
Total de l'avoir au 31 décembre	7 425,44	7 424,59	8 365,21	9 709,53	9 801,70	8 946,82
Notes :						
^P : prévision						
¹ : En plus de 3 771,92 \$ dans le compte épargne au 31 août 2024, l'Association a deux certificats de placement garanti (CPG) : 1 000 \$ à 4,35 % venant à échéance le 30 avril 2025 (2 ans) et 1 000 \$ à 4,25 % venant à échéance le 30 avril 2026 (3 ans).						
² : Depuis 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						
Entre 2023 et 2025, l'inventaire sera graduellement été ajusté afin de ne plus tenir compte des articles de bureau et de l'équipement.						

En ce qui concerne la situation financière de l'Association depuis le début de l'année 2024, il y a notamment eu 1 058 \$ de cotisation des membres et déboursé 618 \$ pour le bulletin, 290 \$ pour la cotisation à la FAFQ et l'assurance, ainsi que 110 \$ pour le site internet. Au global, l'Association est en déficit de 68 \$ par rapport à 741 \$ à la fin août. Le solde à la Caisse populaire de Charlesbourg est de 1 034 \$ et il est de 5 865 \$ chez Tangerine.

Par ailleurs, l'Association a deux certificats de placement garanti (CPG) : 1 000 \$ à 4,35 % venant à échéance le 30 avril 2025 (2 ans) et 1 000 \$ à 4,25 % venant à échéance le 30 avril 2026 (3 ans).

L'Association devrait terminer l'année se terminant le 31 décembre 2024 avec un déficit d'environ 200 \$.

Lignée généalogique de Bernard Pomerleau

Paul Vachon

Mariés à Beauport, inscrit à Notre-Dame de Québec, le 22 octobre 1653

Marguerite Langlois

Noël Vachon dit Pomerleau

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 24 octobre 1695

Monique Giroux

Noël Vachon dit Pomerleau

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 13 janvier 1719

Marie-Jeanne Bélanger

Étienne Vachon dit Pomerleau

mariés à Saint-Joseph, de la Nouvelle Beauce, le 20 janvier 1750

Geneviève Lessard

Louis Vachon dit Pamerlos

mariés à Sainte-Marie, de la Nouvelle Beauce, le 27 janvier 1784

Suzanne Lambert dit Champagne

Louis Vachon dit Pamerlos

mariés à Sainte-Marie, Comté, de Beauce, QC, le 14 août 1809

Hélène Grégoire

Arsène Vachon dit Pomerleau

mariés à Sainte-Marie, Comté de Beauce, QC, le 9 janvier 1849

Angélique Bohomme dit Dulac

Georges Pomerleau

mariés à Sainte-Marie, Comté de Beauce, QC le 5 avril 1880

Belzémire Perrault

Émile Pomerleau

mariés à Sainte-Marie, Comté de Beauce, QC, le 20 janvier 1903

Graziella Bisson

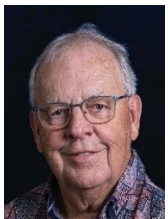
Armand Pomerleau

mariés à Saint-Édouard, Alberta, le 5 avril 1942

Alice Preville

***Leurs enfants : René, Léonard, Juliette, Carmen, Joffre, Paul, Simone,
Lorraine, Alfred, Bernard et Thérèse***

Conseil d'administration

	Maurice Vachon Président, registraire 14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul, QC G3Z 0H2 418 222-2811 vachon.maurice22@gmail.com		Marie-Marthe Pomerleau Vice-présidente 1230, rue des Œillets Sherbrooke, QC J1E 1M7 819 565-0655 rcharest2@videotron.ca
	Éric Pomerleau Trésorier 1201, des Marguerites Saint-Pierre-Île-d'Orléans, QC G0A 4E0 418 995-0551 e.pomerleau@hotmail.com		Daniel Pomerleau Secrétaire 495, rue Bégin Sherbrooke, QC J1G 4J7 819 569-0397 ldmp@videotron.ca
	Léandre Vachon Archiviste-généalogiste 1428, rue Bernier Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J2W 1G3 450 349-6141 lenvac@sympatico.ca		Carol Vachon Administrateur 2808, rue Laprade, app. 4 Québec, QC G1V 1C1 418 650-0169 vachoncarol@videotron.ca
	Sylvain Vachon Administrateur 2726, rue Maricourt Sherbrooke, QC J1K 1R8 819 791-5465 sylvain.vachon@outlook.com		Élane Pomerleau Administratrice 174, Chemin de la passe Lac Saint-Joseph (QC) G3N 262 418 564-0818 elainepom@me.com
	Bernard Pomerleau Administrateur 7003, Apt 6 Rue Boyer Montréal (QC) 514 270-9234 bernard.pomerleau@hec.ca		
Sollicitation d'articles. Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Le prochain bulletin sera publié en février 2025. Prière de soumettre vos articles par courriel lenvac@sympatico.ca à Léandre Vachon pour le 15 janvier 2025			

L'orgue de l'église de Saint-Louis de Lotbinière



L'orgue est construit en 1802 par la maison Thomas Elliot de Londres pour la cathédrale Holy Trinity de Québec. Beaucoup trop haut pour cette église, il sera remis et découvert par le curé Édouard Faucher (1802-1865) qui l'achète en 1846. Louis Mitchell l'installera dans l'église vers 1850 et il le reconstruira en 1879. C'est en 1949 que Casavant Frères procédera à l'électrification de l'instrument.

Notices bibliographiques :

BERNARD, Mgr Loïc et Jean-Guy GAUVIN. Inventaire. Québec, Comité diocésain du patrimoine religieux, département des fabriques de l'Archidiocèse de Québec, 2009. 8 p.

LECLERC, Hélène. Église Saint-Louis de Lotbinière. s.l. Fabrique de Lotbinière, 1996.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2024

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE